Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 31 (2004)
Heft: 2

Artikel: Contrebande : "Des montagnes de sacs de café épars"
Autor: Bretscher, Stephan / Münger, Walter
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912197

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Des montagnes de sacs de café épars»

Le jeune douanier n'en croyait pas ses yeux quand il commença, en 1966, au poste-frontière de Campocologno, à l'extrémité du Puschlav. Des centaines de contrebandiers s'assemblaient chaque matin devant la douane qui ouvrait à cinq heures. Désormais retraité, Walter Münger se rappelle les années les plus insolites de sa carrière.*

De l'album de photos de Walter Münger

Hommes franchissant la frontière avec de lourdes charges de café. Femmes cachant des sacs de sucre sous leurs jupes.

Revue Suisse: *Pourquoi avoir commencé à Campocologno?*

Walter Münger: J'ai grandi à Wattwil (SG) et fait l'école des douanes à Liestal (BL). A la fin de la formation, on nous a révélé notre première affectation. Tous disaient: «Pourvu que ce ne soit pas Campocologno, le bout du monde!» Le sort est tombé sur moi.

Comment se sont passés vos premiers jours à Campocologno?

Ce fut un choc. Je sortais tout juste de l'école, j'avais appris comment prévenir la contrebande, et voilà que des centaines de contrebandiers se rassemblent chaque matin devant notre poste, chargent leurs sacs de café et montent péniblement par les sentiers vers l'Italie et la frontière verte! Et personne n'intervient, du moins du côté suisse, car tout cela est parfaitement légal!

Comment vos collègues vous expliquaient-ils la situation?

Il y avait le régime d'«Export II», donc rien d'illégal de notre côté. J'ai évidemment remarqué les sommes que la contrebande de café rapportait au Puschlav: toutes ces brûleries, ces dépôts, ces hangars, les transports – cela faisait gagner de l'argent! Les contrebandiers, le soir, dînaient dans les restaurants de Campocologno et dépensaient beaucoup d'argent.

Et les douaniers italiens? Est-ce qu'ils recherchaient la collaboration pour lutter contre la contrebande?

Pas le moins du monde! Ils en profitaient eux aussi, naturellement. Les «capi» des troupes de contrebandiers leur graissaient la patte. Tout le monde y trouvait son compte, la Suisse comprise, car les contrebandiers ne récupéraient pas l'impôt sur le chiffre d'affaires, comme cela aurait été le cas pour des exportations normales.

Les douaniers suisses étaient les seuls à ne rien gagner…

Nous plaisantions souvent en disant que nous pourrions tout aussi bien traîner nous-mêmes ces sacs vers les sommets. Je ne m'y suis jamais mis, mais l'un ou l'autre de mes collègues pourrait bien l'avoir fait pendant ses congés. Ma revanche, c'étaient les aventures intéressantes. Nous longions beaucoup la frontière pour capturer les immigrants clandestins. Quand j'étais en embuscade, il pouvait arriver que passe un petit groupe de femmes et qu'elles lèvent leurs jupes à la frontière verte pour déposer des sacs de sucre! C'est qu'il y avait aussi une contrebande de sucre.

Y avait-il vraiment des immigrés clandestins, à l'époque?

Il s'agissait la plupart du temps des contrebandiers eux-mêmes, qui se réfugiaient un instant en Suisse pour échapper à une patrouille italienne, ce qui était une forme d'immigration illégale. Nous les dénoncions et il leur fallait payer 50 francs d'amende. Ceux qui étaient arrêtés trois fois étaient interdits d'entrée pendant cinq ans.

La douane suisse avait donc quand même une source intéressante de revenus!

Nous contrôlions aussi les sacs de café qui s'entassaient à la frontière. Une fois remplie la déclaration d'exportation, la marchandise devait avoir quitté le territoire suisse dans les vingt-quatre heures. A cet effet, tous les sacs portaient des dates, pour que nous puissions vérifier si les délais avaient été respectés. S'ils étaient échus, nous attendions que les contrebandiers viennent les chercher, ce qui faisait une nouvelle amende de 50 francs.

A la fin des années 1970, l'Italie abaissa les droits d'importation, ce qui sonna le glas des belles années de la contrebande.

Le café ne rapportant plus, les contrebandiers trouvèrent d'autres marchandises, surtout des appareils électroniques – radios, téléviseurs, etc. Tout cessa en 1994, après l'abrogation de l'«Export II».

Et la douane de Campocologno connut des temps plus calmes?

Les années folles étaient finies, l'effectif tomba d'environ vingt personnes à dix. J'ai quand même passé toute mon existence à Campocologno. Je m'y suis marié, les enfants sont venus. Je me disais: quand ils iront à l'école, je rentre. Me voici retraité, je suis toujours là et parle le dialecte grison comme un indigène!

Interview: Stephan Bretscher

---

*Nom connu de la rédaction

Traduit de l'allemand.